

**ACTS:**

# **Changement climatique et travail social**

Énoncé de position 2020  
Association canadienne des travailleuses et travailleurs  
sociaux

Auteure: Kylie Schibli



---

Fondée en 1926, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) est la porte-parole des travailleuses et des travailleurs sociaux du Canada.

L'ACTS a adopté une approche proactive à l'égard des enjeux qui ont un rapport avec la politique sociale et le travail social. Elle produit en temps opportun des renseignements qu'elle distribue à ses membres. Elle lance et parraine aussi des projets spéciaux.

Soucieuse de justice sociale et de son rôle permanent dans la défense des droits sociaux, l'ACTS est reconnue à l'échelle nationale et internationale pour ses compétences dans le domaine des politiques sociales.

La mission de l'ACTS est de promouvoir la profession de travailleur social au Canada et de faire progresser la justice sociale. L'ACTS est active au sein de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS).

---



## **ACTS : Changement climatique et travail social**

### **Résumé**

Le changement climatique est l'un des problèmes les plus importants auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité humaine est le facteur le plus influent du réchauffement de la planète et nous en subissons déjà les conséquences sous forme de phénomènes météorologiques extrêmes, notamment des vagues de chaleur récurrentes, des inondations excessives, des ouragans plus fréquents et des sécheresses. Au Canada, les conséquences du changement climatique sont les plus importantes dans les communautés du Nord. Les changements environnementaux qui affectent les moyens de subsistance des Inuits ont un impact sur leur santé mentale et leur bien-être, ce qui justifie d'investir dans les déterminants sociaux de la santé. Les travailleurs sociaux ont un rôle très important à jouer dans l'humanisation du changement climatique en mettant en évidence les liens étroits qui existent entre ce dernier et les inégalités sociales, ainsi que son impact sur les individus et les communautés au niveau le plus fondamental : le droit d'être soi-même. Malgré les défis auxquels sont confrontées les communautés du Nord, leur capacité d'adaptation grâce au soutien des savoirs autochtones doit être reconnue et intégrée dans des approches politiques qui reflètent leurs besoins et leurs identités culturelles uniques. Représentant une profession fondée sur des principes de justice sociale, l'ACTS reconnaît la réalité du changement climatique et encourage les travailleurs sociaux à enseigner, à défendre et à incarner le changement qu'ils préconisent.

### **Réchauffement planétaire et changement climatique**

Le changement climatique est l'un des problèmes les plus importants auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Des incendies de forêt qui font rage en Amazonie et dans toute l'Australie aux graves inondations de Venise et de Jakarta, les effets se font sentir dans le monde entier. Le réchauffement des océans dû au changement climatique a été cité comme la raison de la fréquence accrue des ouragans et des tempêtes tropicales, qui ont des conséquences dévastatrices. En conséquence, les scientifiques ont dénoncé la situation actuelle comme une *urgence climatique*, les températures mondiales augmentant plus rapidement qu'à l'époque préindustrielle, ce qui a un impact sur les modèles climatiques, notre environnement et la société.<sup>1</sup>

Ces changements climatiques rapides sont influencés par les activités humaines qui augmentent les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'autres gaz à effet de serre par la combustion de combustibles fossiles, notamment le pétrole, le charbon et le gaz naturel (c'est-à-dire le méthane). Le récent rapport sur les écarts d'émissions publié par le Programme des Nations unies pour l'environnement<sup>2</sup> indique que les émissions de gaz à effet de serre ont atteint un niveau record en 2018. En outre, les arbres atténuent l'influence de l'absorption du CO<sub>2</sub>, mais la déforestation et les changements d'utilisation des terres ont modifié cet équilibre.<sup>3</sup>

On estime que la forêt amazonienne a absorbé environ 430 millions de tonnes de carbone chaque année depuis 1980, ce qui représente plus de quatre fois les émissions du Royaume-Uni en 2016.



<sup>4</sup> Les forêts amazoniennes anciennes restantes, composées d'arbres matures, ont permis de contrer les effets des émissions mondiales de gaz à effet de serre — nous avons tous bénéficié de cet écosystème vierge et sa valeur ne peut être remplacée par la plantation de nouveaux arbres. <sup>5</sup> Elle est aujourd'hui menacée par les initiatives gouvernementales en faveur du développement économique, notamment l'exploitation minière et l'agriculture commerciales, qui préconisent une intensification de la déforestation et l'expulsion des tribus autochtones de leurs terres.<sup>6</sup> Comme 'a clairement exprimé le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, « Nous ne surmonterons pas l'urgence climatique sans sauvegarder les poumons mêmes de notre planète ». <sup>7</sup>

Le rejet de CO<sub>2</sub> crée essentiellement une couverture atmosphérique qui piège la chaleur à la surface de la Terre et accentue le réchauffement climatique, communément appelé l'*effet de serre*. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement planétaire est défini comme une augmentation des températures combinées de la surface de l'air et de la mer à la surface du globe, en moyenne sur une période de 30 ans. <sup>8</sup> Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité humaine est le facteur le plus influent du réchauffement climatique, qui a atteint une augmentation de 1 °C depuis l'époque préindustrielle - principalement attribuée aux dernières décennies.<sup>9</sup> Nous ressentons déjà les conséquences du réchauffement climatique dans des situations météorologiques extrêmes, telles que des vagues de chaleur plus longues et récurrentes, des inondations excessives, des ouragans plus fréquents et des sécheresses. Le GIEC avertit que ces phénomènes s'accroîtront si le réchauffement climatique atteint 1,5 °C depuis l'époque préindustrielle et qu'il prendra des proportions catastrophiques à 2 °C (voir le tableau 1 pour une vue d'ensemble). <sup>8</sup>

L'accord de Paris des Nations unies, entré en vigueur le 4 novembre 2016, visait à répondre à cette préoccupation en renforçant les pays afin de maintenir une hausse de la température mondiale bien en dessous de 2 °C. L'Accord de Paris a été inspiré pour faire face à la menace du changement climatique mondial qui a été initialement soulevée en 1994 par l'élaboration de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), que 197 pays ont ratifiée. L'accord de Paris représentait la 21<sup>e</sup> conférence depuis la CCNUCC, appelée COP21 (Conférence des parties 21). Actuellement, 187 des 197 parties ont ratifié l'accord de Paris. <sup>10</sup>

Tableau 1. Résumé des différents impacts du réchauffement climatique à 1,5 °C et 2 °C, tels que prévus par le GIEC, avec les risques et les résultats potentiels<sup>8</sup>

Impact du changement climatique à 1,5 °C et 2 °C	Risques et résultats potentiels
<p><i>Élévation du niveau de la mer</i> : la fonte des glaciers et des calottes glaciaires due au réchauffement climatique contribue à l'élévation du niveau de la mer, qui devrait se poursuivre.</p> <p>Le niveau de la mer devrait s'élever au-delà de 2100 si le réchauffement climatique se</p>	<p>Risques : augmentation de l'intrusion d'eau salée, inondations et dommages aux infrastructures.</p> <p>Résultats : Une perte d'habitats d'eau douce et d'eau potable ; la disparition de petites îles de plaine et d'habitats côtiers ; et la migration massive de communautés côtières vers l'intérieur des terres.</p>



<p>maintient à 1,5 °C, mais cette hausse touchera 10 millions de personnes de moins que ce que l'on attendrait à 2 °C.</p>	
<p><i>Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes</i> : la perte d'espèces est beaucoup plus importante avec un réchauffement climatique atteignant 2 °C.</p> <p>6 % des insectes, 8 % des plantes et 4 % des vertébrés devraient perdre plus de la moitié de leur habitat géographique idéal en raison des changements climatiques pour un réchauffement global de 1,5 °C, contre 18 % des insectes, 16 % des plantes et 8 % des vertébrés pour un réchauffement global de 2 °C.</p> <p>La limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C plutôt qu'à 2 °C devrait permettre d'éviter le dégel d'une zone de pergélisol de 1,5 à 2,5 millions de km<sup>2</sup>.</p>	<p>Risques : Près d'un million d'espèces sont menacées d'extinction, dont beaucoup d'ici quelques décennies (IPBES, 2019). La toundra et les forêts boréales situées à haute latitude ont besoin d'un climat plus frais et subissent déjà des dégradations et des pertes dues au changement climatique. Les forêts de la toundra poussent sur des sols gelés en permanence, appelés pergélisol, qui risquent de dégeler.</p> <p>Résultats : Les modifications de la biodiversité ont des répercussions sur notre alimentation, notre eau, notre médecine et notre santé par la perte des fonctions des écosystèmes. L'extinction et la perte d'espèces ont un impact sur notre bien-être.</p>
<p><i>Températures et acidité de l'océan</i> : La limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C contre 2 °C devrait réduire les augmentations de la température des océans ainsi que les augmentations connexes de l'acidité des océans et les diminutions des niveaux d'oxygène dans les océans.</p>	<p>Risques : Le réchauffement climatique influence la présence de glace arctique et la température de l'océan. Lorsque la glace arctique fond, l'augmentation de la surface de l'eau absorbe la chaleur du soleil, ce qui augmente la température de l'océan. Cela induit un cycle de dégradation qui a un impact sur le paysage et crée des risques pour la biodiversité marine, les pêcheries et les écosystèmes.</p> <p>Résultats : la perte de récifs coralliens et les effets néfastes sur la pêche de l'augmentation des changements liés au climat sur la physiologie, la survie, l'habitat, la reproduction, l'incidence des maladies et le risque d'espèces envahissantes pour la vie marine.</p>

Les avertissements attribués au changement climatique sur la santé et la survie de l'homme en réponse au réchauffement de la planète à 1,5 °C et au-delà relèvent de trois grandes catégories : <sup>8</sup>

*Santé et moyens de subsistance* : les populations exposées à un risque accru de subir les effets dévastateurs d'un réchauffement climatique de 1,5 °C et plus comprennent les populations défavorisées et vulnérables, certains peuples autochtones et les communautés locales qui dépendent des moyens de subsistance agricoles ou côtiers. Les maladies et les décès attribués à la chaleur et l'incidence des maladies à transmission vectorielle, telles que le paludisme et la dengue, devraient augmenter avec le réchauffement de 1,5 °C à 2 °C.

*Sécurité alimentaire et approvisionnement en eau* : L'agriculture et l'élevage sont touchés par l'augmentation des températures, car le processus habituel est affecté par les changements de températures saisonnières. Les rendements de maïs, de riz, de blé et éventuellement d'autres cultures céréalières sont susceptibles de diminuer avec des réductions nettes plus faibles à 1,5 °C



contre 2 °C en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale et du Sud. La qualité nutritionnelle du riz et du blé devrait également être affectée. Les réductions des disponibilités alimentaires prévues sont plus importantes à 2 °C qu'à 1,5 °C de réchauffement climatique dans le Sahel, en Afrique australe, en Méditerranée, en Europe centrale et en Amazonie. Le bétail devrait être affecté par la hausse des températures, selon l'ampleur des changements dans la qualité des aliments, la propagation des maladies et la disponibilité des ressources en eau. La pénurie d'eau sera moins grave à 1,5 °C qu'à 2 °C et pourrait réduire de 50 % la proportion de la population mondiale touchée.

*La sécurité humaine et la croissance économique* : Les pays tropicaux et subtropicaux de l'hémisphère sud devraient connaître les plus grandes répercussions du changement climatique sur la croissance économique, si le réchauffement passe de 1,5 °C à 2 °C. La combinaison des risques liés au changement climatique augmente entre 1,5 °C et 2 °C de réchauffement, ce qui augmente la probabilité d'une exposition conduisant à la pauvreté en Afrique et en Asie. Les risques liés à l'énergie, à l'alimentation et à l'eau peuvent se croiser, ce qui peut révéler des dangers, des expositions et des vulnérabilités imprévus qui pourraient affecter un nombre croissant de personnes et de régions.

Les nations qui étaient historiquement les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre tendent à être les plus protégées, les effets les plus dévastateurs du changement climatique affectant de manière disproportionnée les nations les plus pauvres et les communautés marginalisées qui dépendent de la terre pour leur subsistance et leur survie.<sup>11</sup> L'extraction des ressources par l'exploitation minière, la déforestation et la combustion de combustibles fossiles sont toutes étroitement liées au colonialisme et révèlent comment le Nord a exploité les pays en développement du Sud. La mondialisation et le commerce international ont aggravé les inégalités liées au changement climatique, les pays industrialisés délocalisant leurs usines et leur production vers les pays pauvres qui supportent alors le poids des émissions de carbone. Les pays de l'OCDE ont réduit leurs émissions de carbone en délocalisant la fabrication de biens vers des pays moins développés.<sup>12</sup> Le commerce international a également créé une situation dans laquelle l'ampleur des émissions de carbone d'un pays doit prendre en considération les modes de consommation en examinant leur degré d'exportation et d'importation.<sup>13</sup>

L'accord de Paris est allé au-delà du protocole de Kyoto en encourageant une approche collaborative. Plus précisément, cet accord souligne le rôle des pays développés qui doivent prendre l'initiative en s'engageant à atteindre des objectifs de réduction absolus pour l'ensemble de leur économie, tandis que les pays en développement sont encouragés à renforcer leurs efforts d'atténuation. Le groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA) devrait aider les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation à mesure qu'ils s'orientent vers la réduction des émissions.<sup>14</sup> L'accord de Paris stipule :<sup>15</sup>

Reconnaissant que le changement climatique est une préoccupation commune à l'humanité, les Parties devraient, lorsqu'elles prennent des mesures pour faire face au changement climatique, respecter, promouvoir et examiner leurs obligations respectives en matière de droits de l'homme, de droit à la santé, de droits des peuples autochtones,



des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité et de droit au développement, ainsi que d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et d'équité intergénérationnelle.

Les inégalités sociales et économiques préexistantes, tant au sein des pays qu'entre eux, doivent être traitées dans le cadre de notre stratégie de lutte contre le changement climatique — les pays développés qui ont bénéficié de manière disproportionnée de l'augmentation des émissions due à l'industrialisation ont la responsabilité historique de mener le changement.<sup>16</sup> En outre, les réductions d'émissions qui exploitent les pays en développement et n'exigent pas de changement des modes de consommation ne contribueront guère à résoudre la crise mondiale à laquelle nous sommes tous confrontés. Plus important encore, les droits des peuples autochtones à vivre sur leurs terres sans interférence et avec des protections environnementales doivent être respectés. La conversation doit passer d'une préoccupation environnementale à l'inclusion des inégalités sociales et économiques inhérentes qui contribuent à la situation actuelle.

Les travailleurs sociaux ont un engagement éthique pour lutter contre les inégalités sociales, en appelant à la *justice climatique*.<sup>17</sup>

### **Travail social et justice climatique**

En réponse à la crise climatique, les travailleurs sociaux du monde entier se sont rassemblés pour œuvrer en faveur de la justice climatique. Selon la Fédération internationale des travailleurs sociaux, la justice climatique reconnaît que, bien que le changement climatique nous affecte tous, « le fardeau des modes de consommation non durables est retombé de manière disproportionnée sur les personnes les plus vulnérables du monde, qui ont généralement les plus petits modes de consommation ». <sup>17</sup> L'Agenda mondial pour le travail social et le développement social a été publié à peu près en même temps que les objectifs de développement durable des Nations unies (voir la figure 1), et comprenait les thèmes suivants : Promouvoir l'égalité sociale et économique ; Promouvoir la dignité et la valeur des peuples ; Promouvoir la durabilité des communautés et de l'environnement ; et Promouvoir l'importance des relations humaines. <sup>18</sup>



Fig. 1 : Objectifs de développement durable des Nations unies <sup>19</sup>

Le troisième thème, « Promouvoir la communauté et la durabilité environnementale », traite directement de la nécessité de lutter contre le changement climatique et a encouragé les travailleurs sociaux du monde entier à développer des initiatives régionales avec les communautés locales afin de trouver des solutions durables. <sup>18</sup>

Les travailleurs sociaux sont éthiquement tenus d'aborder les droits de l'homme qui sont liés aux droits environnementaux et couvrent une série de domaines, notamment : défendre avec et pour les peuples, les connaissances et les pratiques autochtones ; reconnaître l'importance de la protection des terres et de l'environnement ; identifier les obstacles sociopolitiques et s'engager dans le développement communautaire ; reconnaître les impacts au niveau personnel en ce qui concerne la santé mentale et le bien-être.

Dans la section suivante, nous nous inspirerons de ces domaines fondamentaux pour étudier l'état du changement climatique au Canada. La situation actuelle sera décrite en ce qui concerne les déterminants sociaux de la santé.

### **La justice climatique au Canada et les déterminants sociaux de la santé**

Un rapport récent dirigé par Environnement et Changement climatique Canada <sup>20</sup> donne un aperçu de l'état actuel du changement climatique au Canada. Dans l'ensemble, il a été constaté que le climat du Canada s'est réchauffé et qu'il va certainement se réchauffer à l'avenir. Plus précisément, les augmentations de la température moyenne au Canada sont presque deux fois plus élevées que celles correspondant à la température moyenne mondiale, avec une augmentation de 1,7 °C entre 1948 et 2016. Cette augmentation atteint 2,3 °C lorsque l'on explore le nord du Canada de manière indépendante. Il est probable que plus de la moitié du réchauffement des températures au Canada soit attribuée aux activités humaines.





Ce réchauffement a eu diverses répercussions sur l'environnement (voir le tableau 2 pour une vue d'ensemble), qui ont des effets néfastes sur les communautés autochtones vivant dans le nord du Canada.

Tableau 2. Conclusions et projections du rapport canadien sur les changements climatiques<sup>20</sup>

Impact du changement climatique	Contexte canadien
<i>Changements de température et de précipitations</i>	Les températures saisonnières devraient augmenter, avec un impact beaucoup plus important sur les hivers dans le nord du Canada. Les températures extrêmes sont devenues plus chaudes avec une diminution des températures plus fraîches pendant les mois d'hiver. Avec une augmentation des émissions, cela devrait entraîner une augmentation des précipitations pendant l'hiver dans le nord du Canada et une diminution des pluies pendant l'été dans le sud du Canada. Ces changements ont influencé la probabilité de phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations et les incendies de forêt. Dans certaines régions de l'ouest du Canada, le risque de conditions météorologiques extrêmes liées aux incendies a augmenté. L'augmentation des émissions aura une incidence sur l'occurrence de la sécheresse dans le sud des Prairies canadiennes et dans l'intérieur de la Colombie-Britannique pendant l'été.
<i>Changements dans la neige, la glace et le pergélisol</i>	Au cours des trois dernières décennies, la proportion des zones terrestres et marines canadiennes couvertes de neige et de glace a diminué et la température du pergélisol a augmenté. Les glaciers se sont amincis et la saison de la couverture de glace des lacs arctiques est plus courte. Les zones canadiennes des océans Arctique et Atlantique ont connu des conditions d'absence de glace de mer plus longues et plus étendues.
<i>Changements dans la disponibilité de l'eau douce</i>	La disponibilité saisonnière de l'eau douce est en train de changer, avec un risque accru de pénurie d'eau en été. Des hivers plus chauds et une fonte des neiges plus précoce se conjugueront pour produire des débits hivernaux plus importants dans les ruisseaux et les rivières, tandis que la diminution de la couverture neigeuse et la perte de glace des glaciers au cours de ce siècle se conjugueront pour produire des débits estivaux plus faibles. Les étés plus chauds augmenteront l'évaporation des eaux de surface et contribueront à réduire la disponibilité de l'eau en été à l'avenir, malgré des précipitations plus importantes à certains endroits.
<i>Changements dans les océans environnants</i>	Les océans qui entourent le Canada se sont réchauffés, sont devenus plus acides et moins oxygénés, ce qui correspond aux changements observés dans les océans du monde entier au cours du siècle dernier. Le réchauffement des océans et la perte d'oxygène s'intensifieront avec de nouvelles émissions de tous les gaz à effet de serre, tandis que l'acidification des océans augmentera en réponse aux émissions supplémentaires de dioxyde de carbone. Ces changements menacent la santé des écosystèmes marins.



<i>Changement du niveau de la mer</i>	Les inondations côtières devraient augmenter dans de nombreuses régions du Canada en raison de l'élévation locale du niveau de la mer. Les changements du niveau local de la mer sont une combinaison de l'élévation globale du niveau de la mer et de l'affaissement ou du soulèvement local des terres. Le niveau local de la mer devrait s'élever le long de la plupart des côtes atlantique et pacifique du Canada et de la côte de Beaufort dans l'Arctique, où les terres s'affaissent ou se soulèvent lentement.
---------------------------------------	---

En outre, un rapport publié par le ministère des Pêches et des Océans<sup>21</sup> a détaillé les changements environnementaux qui se produisent dans les écosystèmes marins du Canada atlantique. Ils comprenaient des recherches scientifiques décrivant les trois biorégions situées le long de l'océan Atlantique, dont Terre-Neuve-et-Labrador, le plateau néo-écossais et le golfe du Saint-Laurent. La température des eaux de surface varie en fonction de la température de l'air, tandis que les eaux plus profondes sont influencées par les courants. Par conséquent, l'augmentation de la température de l'air associée au changement climatique et aux modifications des courants a des répercussions importantes sur les processus physiques tels que la formation de la glace de mer et les espèces qui y vivent.

La réduction de la glace de mer, la montée des eaux, la modification des courants et une plus grande acidité des océans sont toutes influencées par le réchauffement des eaux océaniques. Ces changements influencent la santé des écosystèmes de l'océan Atlantique et ont un impact sur la survie de la faune marine et des oiseaux migrateurs qui en dépendent pour leur subsistance.

Le changement climatique modifie l'équilibre délicat de la vie marine, car certaines espèces prospèrent dans des eaux plus chaudes, notamment les espèces envahissantes, tandis que d'autres sont en difficulté, comme la crevette nordique et le crabe des neiges du plateau néo-écossais. Certains des impacts les plus dévastateurs touchent des organismes microscopiques, le phytoplancton, qui sont essentiels pour soutenir les sources de nourriture de la vie marine et maintenir la santé des écosystèmes atlantiques. Ces changements ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés côtières qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture, car la croissance et la survie de certaines espèces dépendent des eaux plus fraîches et de la santé de l'environnement de l'océan Atlantique.

### ***Défendre avec et pour les peuples, les connaissances et les pratiques autochtones***

#### **Nord du Canada**

Les impacts du changement climatique sont les plus importants dans ce qui prend forme dans les communautés du nord du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Ces changements environnementaux ont un impact direct sur le mode de vie de diverses communautés autochtones et exacerbent les préoccupations liées aux déterminants sociaux de la santé, notamment la sécurité alimentaire, le logement et les infrastructures, ainsi que le transport. Selon le Centre sur le changement climatique du Nunavut,<sup>22</sup> les communautés inuites du Nunavut dépendent de pratiques traditionnelles de chasse et de pêche qui ont été menacées par



les conditions météorologiques rendant les déplacements sur terre de plus en plus difficiles. Les routes traditionnelles ne sont plus accessibles en raison de la fonte précoce des glaces, les déplacements en motoneige et en traîneau à chiens étant dangereux au printemps.

Les communautés du Nord dépendent fortement des routes de glace qui sont intégrées au paysage pendant les mois d'hiver. Ces routes d'hiver sont sensibles aux changements météorologiques, car elles sont construites à travers des plans d'eau, y compris des rivières et des lacs gelés, et des terrains marécageux avec de la neige compacte.<sup>23</sup> Dans les Territoires du Nord-Ouest, le ministère des Transports construit et entretient des routes de glace reliant dix villes.<sup>24</sup> Elles sont plus abordables à construire que les routes permanentes et permettent le transport de biens et de produits de première nécessité vers les communautés éloignées.

Des températures du sol inférieures à zéro sont essentielles pour assurer une épaisseur de glace suffisante pour les routes d'hiver, mais l'impact des températures hivernales plus élevées associées au changement climatique a des répercussions sur leur sécurité.<sup>23</sup> Dans certaines communautés, les routes de glace ouvrent deux semaines plus tard que d'habitude et ferment deux semaines plus tôt, ce qui a un impact sur les personnes vivant dans des communautés isolées, car elles sont obligées de dépendre de produits de base, tels que la nourriture et le carburant qui ont été transportés par avion ou par bateau et qui sont beaucoup plus chers.<sup>24</sup> Cette réduction crée également des difficultés pour la réparation des maisons et la construction d'infrastructures, telles que les écoles, car les gros véhicules ne sont plus sûrs pour circuler sur les routes de glace.<sup>25</sup>

En outre, les logements et les infrastructures qui ont été conçus en tenant compte des conditions du pergélisol ne sont plus adaptés en raison des fondations mouvantes. Le pergélisol exige que la température du sol reste inférieure à 0 °C. Lorsque le pergélisol commence à dégeler, le sol devient moins stable et des dépressions (c'est-à-dire des terres enfoncées, des trous) peuvent apparaître.<sup>24</sup> Des défis similaires se posent aux pistes des aéroports qui révèlent des surfaces fissurées à la suite du dégel du pergélisol et des changements spectaculaires des cycles de gel et de dégel dans tout le Nunavut. Ceci est particulièrement préoccupant, car une grande partie des fournitures et des aliments essentiels que les Nunavummiuts reçoivent arrivent par avion.<sup>22</sup>

Ces changements environnementaux qui affectent les moyens de subsistance des Inuits ont un impact sur la santé mentale et le bien-être, ce qui nécessite d'investir dans les déterminants sociaux de la santé. Comme le soulignent clairement les appels à la justice 16.1 et 16.2 du rapport « *Reclaiming Peace and Place* »<sup>26</sup>, les engagements pris par les gouvernements pour assurer la protection du logement et répondre aux besoins économiques des Inuits doivent être mis en œuvre en même temps que les services qui assurent la protection et la revitalisation de la culture inuite. La collaboration avec les communautés autochtones pour traiter les déterminants sociaux de la santé, en particulier en ce qui concerne le changement climatique, exige des gouvernements qu'ils impliquent les communautés locales dans le processus de prise de décision. Malgré les défis auxquels sont confrontées les communautés du Nord, leur capacité d'adaptation grâce au soutien des connaissances autochtones doit être reconnue et intégrée dans des approches politiques qui reflètent leurs besoins et leurs identités culturelles uniques.



### ***Reconnaître l'importance de la protection du lieu et de l'environnement***

Les communautés autochtones du Nord ont une connaissance intime de la terre. Par exemple, les connaissances traditionnelles d'une petite communauté d'Inuvialuit (les Inuits de l'Arctique occidental canadien) à Sachs Harbour, dans les T.N.-O., comprennent une compréhension approfondie de la progression de la rupture et du gel de la glace de mer au fil des saisons. Depuis les années 1990, la communauté inuvialuit de Sachs Harbour s'inquiète de l'évolution des motifs de glace de mer associés au changement climatique, car celui-ci a eu un impact sur les pratiques de chasse aux phoques, les déplacements devenant de plus en plus dangereux. La glace pluriannuelle (glace qui survit à un minimum de deux saisons de fonte estivale) était moins importante, ce qui signifie que les déplacements se faisaient sur de la glace de première année qui est plus fine et moins sûre.<sup>26</sup> Certains chasseurs inuits peuvent détecter visuellement l'épaisseur et l'âge de la glace de mer en observant sa couleur et sa texture, ce qui est crucial pour les pratiques de chasse traditionnelles.<sup>27</sup>

Cette compréhension intime de la terre reflète un lien culturel profond et a le potentiel d'accroître la prise de conscience et d'anticiper les changements environnementaux déclenchés par le changement climatique. Pour travailler à la planification de l'adaptation, il faut comprendre les obstacles qui limitent la capacité des communautés, qui sont souvent influencés par les conditions sociales, culturelles et économiques. Les solutions doivent être élaborées avec les communautés autochtones et non à leur place. Elles ne se limitent pas à la simple prise en compte des impacts physiques du changement climatique.<sup>28</sup> En fait, le GIEC met en avant les « voies de développement à l'épreuve du climat », qui visent à atteindre les objectifs des Nations unies en matière de développement durable, notamment l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets, l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.<sup>29</sup>

Le Cadre pancanadien pour une croissance propre et le changement climatique<sup>30</sup> met en avant les *mesures d'adaptation aux effets du changement climatique* comme l'un des piliers du cadre, en précisant qu'il faut s'assurer que nos infrastructures et nos communautés sont correctement préparées aux risques climatiques tels que les inondations, les incendies, les sécheresses et les phénomènes météorologiques extrêmes, y compris dans les régions particulièrement vulnérables comme les communautés autochtones, nordiques, côtières et éloignées. Cela signifie également qu'il faut s'adapter aux effets des changements de température, y compris le dégel du pergélisol.

L'accent est mis sur l'impact considérable du changement climatique sur les communautés nordiques et côtières, notamment en ce qui concerne la perte d'infrastructures et les effets sur la santé et le bien-être. En élargissant l'approche dans ce cadre, les travailleurs sociaux prendraient également en compte les circonstances historiques et sociopolitiques qui aggravent la capacité des communautés à accéder aux déterminants sociaux de la santé. La compréhension de l'expérience humaine et de ses liens avec la justice sociale est au cœur de l'action des travailleurs sociaux. Sheila Watt-Cloutier<sup>31</sup>, militante inuite et candidate au prix Nobel, explique l'importance d'*humaniser* la question du changement climatique. Elle explique comment les pertes associées au changement climatique sont au cœur de ce que signifie être Inuit :



Nous, chasseurs, pêcheurs et cueilleurs inuits, sommes culturellement, nutritionnellement, émotionnellement et spirituellement liés à la terre, aux eaux et à la glace. Ce sont nos universités. C'est là que nous formons nos enfants à développer leur caractère et leurs aptitudes à la vie quotidienne en vue des opportunités et des défis de la vie. L'enseignement de la sagesse sur la terre et la glace est la marque de la culture inuite. Ce n'est pas seulement la glace qui risque de se perdre, mais aussi la sagesse qui l'accompagne.

### ***Identifier les obstacles sociopolitiques et s'engager dans le développement communautaire***

Il est important de souligner qu'il existe diverses nations aux cultures uniques et aux expériences historiques différentes au sein des populations autochtones, métisses et inuites. Toutefois, les répercussions du colonialisme sont partagées par les peuples autochtones et ont entraîné un racisme systémique et des politiques discriminatoires à l'égard des modes de vie autochtones.<sup>32</sup> Les peuples autochtones sont présents sur ces terres depuis des temps immémoriaux. Cependant, le colonialisme a entraîné la dépossession des terres et leur affectation forcée à des réserves qui ne représentent actuellement que 0,2 % des terres, contre 98 % pour les peuples non autochtones.<sup>33</sup> La relocalisation forcée, la migration et la dislocation des terres caractérisant la relation du Canada avec les Inuits ont déclenché une série de pertes culturelles, relationnelles et personnelles parmi les familles et les communautés.<sup>34</sup>

Les Inuits vivent principalement dans 51 communautés de l'Inuit Nunangat, qui représente 35 % de la masse terrestre du Canada et 50 % de son littoral.<sup>35</sup> Inuit Nunangat est divisé en quatre régions, dont : la région désignée des Inuvialuit (partie nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest) ; le Nunavut ; le Nunavik (nord du Québec) ; et le Nunatsiavut (Labrador).<sup>35</sup> Les Inuits étaient historiquement un peuple nomade qui se déplaçait selon le cycle des saisons. Cependant, à partir des années 1950, le gouvernement canadien a encouragé les Inuits à s'installer de façon permanente dans les communautés de l'Arctique à mesure que le potentiel d'exploitation des ressources naturelles, notamment l'extraction de minerais et de pétrole, était découvert. Dans certains cas, des familles inuites vivant dans le nord du Québec ont été relocalisées plus au nord dans le Haut-Arctique, à Grise Fiord et Resolute Bay, alors que le Canada cherchait à affirmer sa souveraineté. On leur a promis une abondance de possibilités de chasse et on leur a dit qu'elles pouvaient retourner sur leur terre natale après deux ans si elles le souhaitaient — aucune de ces promesses n'a été tenue, car les familles inuites ont connu des difficultés extrêmes sans abri ni ressources adéquates.<sup>34</sup> Le gouvernement fédéral a présenté des excuses officielles pour la relocalisation forcée dans le Haut-Arctique en août 2010.<sup>36</sup> Ce n'est qu'un des nombreux exemples où les politiques et les programmes du gouvernement canadien ont forcé la relocalisation des Inuits en les coupant de leurs familles, de leurs cultures et de leur sentiment d'appartenance. Les impacts du colonialisme et du processus d'assimilation sont beaucoup plus récents dans le contexte de la population inuite.<sup>37</sup>

Les injustices extrêmes infligées aux communautés autochtones ont déclenché la transmission transgénérationnelle des traumatismes, en particulier en réponse aux expériences vécues dans les pensionnats. La Commission Vérité et Réconciliation<sup>38</sup> a souligné que la progression des



pensionnats dans les communautés du nord était plus lente, car il y avait peu de motivation à cibler ces régions pour l'installation de non-autochtones. La mise en œuvre et l'expansion ultérieures des pensionnats dans le Nord, ainsi qu'une proportion plus élevée de populations autochtones, laissent penser qu'il y a plus de survivants et de nombreux parents vivants de survivants compte tenu des expériences plus récentes. Malgré certains résultats positifs associés aux pensionnats, les survivants ayant participé aux nouveaux gouvernements et à la création du territoire du Nunavut, les modèles récurrents de discipline sévère, de maladie, d'abus et de déconnexion de leur famille, de leur communauté et de leur culture ont été omniprésents.

Nombre des obstacles auxquels sont confrontées les communautés autochtones découlent d'injustices historiques qui ont limité leur capacité à vivre comme elles l'entendent. Il existe d'innombrables exemples d'ignorance des droits des peuples autochtones, en particulier lorsqu'il s'agit de l'extraction de ressources sur des terres ayant un titre de propriété autochtone.<sup>39</sup> Le mépris manifesté à l'égard des formes traditionnelles de gouvernance et des savoirs autochtones révèle l'injustice inhérente aux systèmes coloniaux.<sup>40</sup> Le traumatisme historique qui découle du colonialisme doit être considéré dans le contexte de la justice climatique avec la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) au premier plan.<sup>41</sup>

Les travailleurs sociaux identifient les forces et la sagesse des autres grâce à une écoute empathique. Il est temps que ces compétences soient mises en pratique dans notre rôle de défenseurs de la justice climatique, alors que nous travaillons pour un avenir juste et durable, comme l'exprime Sheila Watt-Cloutier :<sup>42</sup>

Les Inuits ont encore beaucoup à apprendre au monde sur la façon de vivre en harmonie avec la terre et sur l'importance vitale de la glace arctique. Le monde doit réimaginer et réaligner les valeurs économiques avec celles du monde autochtone et du monde inuit, plutôt que de reproduire ce qui n'a pas fonctionné avec les valeurs de la société occidentale. Cette sagesse autochtone holistique doit être respectée alors que le monde cherche des solutions pour un monde durable. Êtes-vous prêt à écouter ?

### ***Reconnaître les impacts au niveau personnel en ce qui concerne la santé mentale et le bien-être***

L'augmentation des crises environnementales dues au changement climatique exacerbe les problèmes de santé mentale et appelle à un accès accru aux soins tout en œuvrant pour des options plus propres et plus durables. L'exposition aux toxines environnementales, telles que la pollution atmosphérique, met en évidence la manière dont les changements environnementaux ont des répercussions directes sur la santé mentale et le bien-être. Les populations vulnérables, comme les jeunes enfants, courent un risque accru d'anomalies neurophysiologiques rappelant la maladie d'Alzheimer lorsqu'elles sont exposées à des niveaux élevés de pollution de l'air que l'on observe couramment dans les mégalo-poles comme Mexico, Jakarta, New Delhi, Pékin, Los Angeles, Paris et Londres.<sup>43</sup> On estime que la pollution atmosphérique tue environ un million de personnes chaque année, les plus touchées vivant dans les populations marginalisées



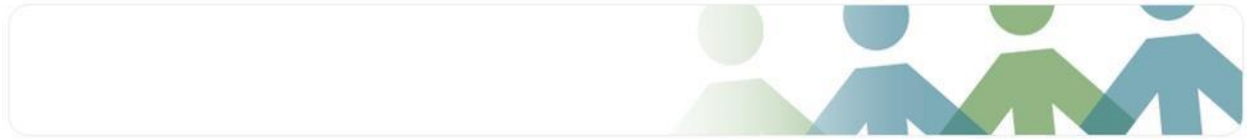
du Sud. <sup>44</sup> Les effets les plus néfastes de l'exposition aux toxines environnementales concernent les pays les plus pauvres et les communautés marginalisées. <sup>45</sup>

L'impact des inondations, des incendies, de la sécheresse et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes affecte les maisons, les quartiers et les communautés. Des familles ont été forcées ou ont choisi de quitter leur maison et leur communauté en raison de catastrophes environnementales et de conditions de vie dangereuses. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement ont obligé de nombreuses familles à se déplacer, ce qu'on appelle les *migrants environnementaux*. <sup>46</sup>

### **Le sort des migrants environnementaux**

Les pays qui subissent le plus fort impact du changement climatique sont confrontés à des pénuries alimentaires, à la désertification et à des conditions météorologiques extrêmes qui mettent la vie des gens en danger. Selon le GIEC8, <sup>29</sup> la désertification devrait s'intensifier en Asie et en Afrique, tandis que l'incidence des incendies de forêt devrait s'intensifier en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Méditerranée, en Afrique australe et en Asie centrale. Nous assistons déjà à une vaste migration de familles à la recherche de lieux de vie plus sûrs en réponse aux changements environnementaux et aux régimes climatiques qui les placent dans des conditions de vie précaires. Selon l'Observatoire des déplacements internes <sup>47</sup>, 17,2 millions de déplacements ont eu lieu en 2018 dans 144 pays et territoires en raison de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes, en particulier les cyclones tropicaux, et les pluies de mousson. Les Philippines, la Chine et l'Inde ont été à l'origine d'environ 60 % de ces déplacements. Les sécheresses et les incendies de forêt ont été à l'origine d'environ 764 000 et 424 000 déplacements, respectivement. Des conditions de sécheresse ont été identifiées en Afghanistan, au Brésil, au Burundi, en Éthiopie, en Irak, à Madagascar, en Mongolie, au Sénégal et en Somalie, tandis que les températures élevées et les faibles précipitations ont augmenté les incendies de forêt aux États-Unis, en Australie, en Grèce et dans d'autres parties de l'Europe du Sud. <sup>47</sup>

Bien que ces chiffres soient stupéfiants, ils sous-estiment l'impact total du changement climatique sur la migration, car ils ne tiennent pas compte de tous les déplacements qui ont été déclenchés par de lents changements dans l'environnement, tels que l'acidification des océans, la désertification et l'érosion côtière. En réponse à l'influence continue du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations, la pression s'est accrue pour intégrer les effets des catastrophes environnementales dans la politique relative aux réfugiés. <sup>48</sup> Les progrès dans ce sens sont illustrés par la récente décision historique du Comité des droits de l'homme des Nations unies dans l'affaire Teitiota contre la Nouvelle-Zélande, selon laquelle les personnes qui ont échappé aux effets délétères du changement climatique ne devraient pas être renvoyées dans leur pays d'origine si leurs droits fondamentaux, tels que le droit à la vie, étaient menacés. <sup>49</sup> Cette décision souligne l'importance des obligations internationales en matière de protection des droits de l'homme pour les personnes les plus touchées par le changement climatique et demande instamment que des mesures immédiates soient prises pour engager une coopération et un soutien afin de prévenir et d'atténuer les conséquences environnementales. Cependant, il y a un



risque à souligner le rôle de la nature sur la migration sans discuter du rôle des politiques ou des politiques.

Les déplacements ont lieu à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays. Dans de nombreuses régions tropicales, arides et semi-arides, les habitants des zones rurales migrent vers les zones urbaines, car l'agriculture et l'élevage deviennent de plus en plus difficiles.<sup>50</sup> L'environnement doit être considéré en combinaison avec les relations de pouvoir sociopolitiques, les inégalités économiques, l'histoire du colonialisme et les relations entre les sexes lorsqu'il s'agit de l'influence de la migration.<sup>51</sup> L'instabilité politique, la pauvreté et l'inégalité chroniques, et le changement climatique sont autant de facteurs qui influencent la fréquence des déplacements à l'intérieur des pays et entre eux. De nombreuses personnes qui ont fui des catastrophes environnementales dans des pays comme la Syrie, la Somalie, l'Irak et le Yémen avaient été déplacées par des conflits.<sup>47</sup> Être témoin de ces événements peut être extrêmement traumatisant et profondément troublant.

Le sentiment de perte et d'isolement qui découle du fait d'être déraciné de son foyer et de sa communauté peut déclencher des problèmes de santé mentale, en particulier lorsqu'on est confronté à des difficultés financières. L'incidence du SSPT, de la dépression et de l'anxiété augmente à la suite d'une catastrophe naturelle, car les victimes se retrouvent avec un fardeau émotionnel et financier.<sup>52</sup>

### **L'écoanxiété et le deuil écologique**

La peur de l'exposition à ces atrocités, que ce soit personnellement ou à travers les différentes images présentées dans les nouvelles et sur les médias sociaux, a finalement des conséquences sur la santé mentale et le bien-être. Le potentiel de traumatisme indirect en réponse à la peur associée au changement climatique a été appelé *écoanxiété* et démontre les façons indirectes dont les changements de notre environnement peuvent avoir un impact sur notre santé mentale et notre bien-être.<sup>53</sup> L'écoanxiété fait souvent surface lorsque l'on est confronté à des questions existentielles concernant l'avenir de la planète et, en fin de compte, de l'espèce humaine, ce qui entraîne des sentiments de désespoir. En outre, ces craintes peuvent exacerber des problèmes de santé mentale préexistants.

Un rapport publié par le Lancet<sup>54</sup> a mis en évidence les conséquences du changement climatique sur la santé des enfants, car ils sont susceptibles de connaître un monde plus de quatre degrés plus chaud que la moyenne préindustrielle. Cette augmentation du réchauffement climatique est associée à une série de facteurs de vulnérabilité aux maladies, notamment : une plus grande fréquence de transmission de maladies et de virus, la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire, et les répercussions sur la santé en raison de l'augmentation de la pollution atmosphérique. Les questions existentielles concernant l'avenir de la prochaine génération ont amené les femmes à se demander si elles devaient avoir des enfants et à lancer un mouvement de *grève des naissances*.<sup>55</sup> Les enfants et les jeunes du monde entier ont été poussés à l'action en réponse à des questions existentielles concernant leur avenir et celui de la prochaine génération,





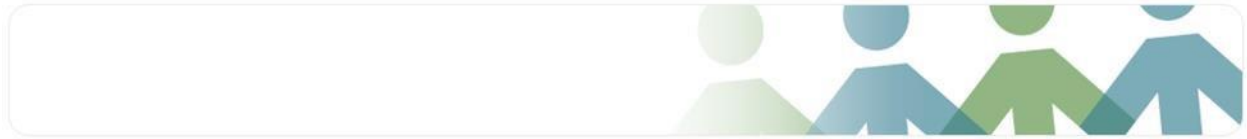
ce qui a conduit à un mouvement mondial de grève du climat inspiré par la jeune militante suédoise Greta Thunberg.<sup>56</sup>

La jeune militante Greta Thunberg décrit comment des sentiments de dépression ont fait surface en réponse à la crise climatique et c'est en exprimant finalement ses craintes à ses parents qu'elle a pu transformer ses préoccupations en action. Elle est aujourd'hui mondialement connue et a inspiré d'innombrables enfants, jeunes et adultes à plaider en faveur du changement. Elle continue en outre à faire pression sur les dirigeants mondiaux pour qu'ils mettent en œuvre des actions concrètes. Il est important de noter que Thunberg a été diagnostiquée comme étant atteinte du syndrome d'Asperger et qu'elle a déjà lutté contre le mutisme sélectif. Pourtant, avec le soutien de sa famille, elle a surmonté ses angoisses et a mobilisé l'action communautaire. Sa famille attribue au diagnostic d'Asperger la clarification de ses objectifs et le renforcement de ses efforts et de son engagement sans fin.<sup>57</sup> Elle représente la façon dont l'écoute active et le soutien peuvent transformer la peur et la solitude en résistance et en force. Les enfants et les jeunes ont commencé à se soulever en réponse à ces peurs et supplient les dirigeants du monde d'écouter leurs préoccupations.

Artemisa Xakriabá, une militante autochtone de 19 ans de la tribu Xakriabá au Brésil, s'est prononcée contre les conséquences désastreuses des actions politiques qui ont conduit à une déforestation massive et à des feux de forêt dévastateurs en Amazonie. Lors de la grève du climat de 2019 à New York, elle a déclaré en portugais : « Nous, les peuples autochtones, sommes les enfants de la nature, alors nous nous battons pour notre Terre mère, car la lutte pour la Terre mère est la mère de tous les autres combats. Nous nous battons pour vos vies. Nous nous battons pour nos vies. »<sup>58</sup>

A seulement 27 ans, Maatalii Okalik, la présidente du Conseil national de la jeunesse inuite, a participé aux réunions de Paris en 2015 (c'est-à-dire la COP21) pour sensibiliser aux problèmes de changement climatique auxquels sont confrontés les jeunes Inuits. Elle a continué à souligner l'importance du savoir, de la langue et de l'expérience traditionnels des Inuits pour éclairer l'action en faveur du climat et a réitéré la responsabilité du Canada de veiller à ce que les déterminants sociaux de la santé soient pris en compte.<sup>59</sup>

*Le deuil écologique* est étroitement lié à l'écoanxiété. Il s'agit d'un sentiment d'immense tristesse face à la perte et à la disparition anticipée d'espèces, d'écosystèmes et de paysages à la suite de changements environnementaux.<sup>60</sup> La compréhension du deuil et des impacts sur la santé mentale et le bien-être qui accompagnent le deuil écologique révèle l'importance de l'écodiversité et des divers liens émotionnels, spirituels et culturels que les individus et les communautés entretiennent avec la terre. Les peuples autochtones considèrent la terre comme une extension de soi et se sentent interconnectés avec le monde naturel.<sup>61</sup> Les effets du changement climatique ont modifié le mode de vie de nombreux peuples autochtones, comme décrit précédemment avec les populations inuites, menaçant la transmission des connaissances traditionnelles et le sentiment d'identité.<sup>60</sup>



En allant de l'avant et en cherchant des solutions durables, nous devons également tenir compte des besoins distincts qui accompagnent l'écoanxiété et le deuil écologique. Ces changements prévus des moyens de subsistance pour faire face au changement climatique suscitent également la peur et l'anxiété. Il est important que les familles qui dépendent de l'emploi dans les secteurs manufacturier, minier et industriel bénéficient d'un soutien, d'une compassion et d'une assistance. Alors que nous nous dirigeons vers des solutions plus durables, un plan doit être mis en place pour protéger la santé mentale et le bien-être de tous.

L'ampleur des impacts environnementaux du changement climatique dépasse la portée de ce document et il existe diverses conséquences pour le développement et la santé de l'homme qui n'ont pas été abordées. Toutefois, un point commun se dégage de l'ensemble de ce document : les défis auxquels sont confrontés les individus, les familles et les communautés en raison du changement climatique reflètent les problèmes sociaux et les injustices que les travailleurs sociaux cherchent à résoudre.

### **Intégrer la justice climatique dans la pratique du travail social**

La profession de travailleur social est fondée sur la justice sociale. Le Code de déontologie de l'ACTS<sup>62</sup> souligne l'importance du respect de la dignité et de la valeur inhérentes à toutes les personnes, ce qui nous encourage à comprendre la personne dans son environnement. Notre rôle est de travailler avec les individus et les communautés pour améliorer la résilience et soutenir l'épanouissement personnel. La justice climatique exige que nous reconnaissons l'interconnexion entre les humains et leur environnement, et que nous admettions que l'identité est façonnée par les conditions culturelles, sociales, politiques et environnementales. Sheila Watt-Cloutier<sup>63</sup> fournit un exemple clair de justice climatique en affirmant que les Inuits ont *le droit d'avoir froid*. Les travailleurs sociaux ont un rôle très important à jouer dans l'humanisation du changement climatique en mettant en évidence les liens étroits qui existent entre ce dernier et les inégalités sociales et la manière dont il affecte les individus et les communautés au niveau le plus fondamental : le droit d'être qui vous êtes.

Du niveau macro au niveau micro, les travailleurs sociaux comprennent la valeur de l'écoute empathique et nous avons la responsabilité de veiller à ce que la voix de ceux qui sont le plus touchés par le changement climatique soit entendue et que les initiatives politiques reflètent les besoins et les désirs de la communauté. En outre, la planification et les initiatives de développement durable devraient être centrées sur les points de vue des communautés marginalisées, parallèlement à ceux des experts, afin de garantir que les besoins de la communauté actuelle soient satisfaits tout en anticipant les impacts sur les générations futures.<sup>44</sup> La théorie autochtone implique un mélange de passé, de présent et de futur, et « des facteurs dans le passé de sept générations et dans le futur de sept générations. »<sup>61</sup> Nous avons tous la responsabilité de réfléchir et d'apprendre de notre passé, d'intégrer ces leçons dans nos vies présentes et de considérer les impacts sur l'avenir.

Les travailleurs sociaux ont les compétences et les capacités nécessaires pour créer des liens et nouer des relations, ce qui est essentiel dans le cadre de notre action en faveur de la justice



climatique. Il est important de collaborer avec les membres de la communauté, les autres professionnels de la santé, le gouvernement et les responsables de l'élaboration des politiques, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes essentielles, car nous travaillons à l'élaboration de solutions plus durables tout en luttant contre les inégalités sociales.

Au niveau individuel, nous sommes tous personnellement responsables du respect de notre environnement. Le programme de justice climatique de la FITS propose trois moyens que les travailleurs sociaux peuvent mettre en œuvre tout en luttant pour la justice climatique :

### 1) **S'éduquer** et éduquer les autres

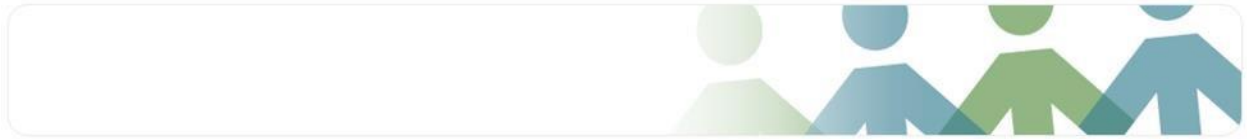
Les travailleurs sociaux devraient s'informer sur la science du changement climatique et participer activement aux discussions politiques. Sans une compréhension des fondements des disparités associées au changement climatique et des pertes complexes, les travailleurs sociaux seront incapables de fournir des conseils et un soutien efficaces visant à atténuer les effets du changement climatique en renforçant l'action et le soutien collectif. <sup>64</sup> Les éducateurs en travail social ont la responsabilité éthique de veiller à ce que les futurs travailleurs sociaux apprennent le changement climatique dans les programmes d'études en établissant une correspondance entre les ensembles de compétences et les moyens de les utiliser pour promouvoir la justice environnementale. <sup>65</sup>

La compréhension globale des travailleurs sociaux de l'importance des déterminants sociaux de la santé pour l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes permet de comprendre comment les événements liés au changement climatique intensifient bon nombre des inégalités et des conditions préexistantes qui nuisent aux individus, aux familles et aux communautés. Il est important de souligner que les événements catastrophiques liés au changement climatique ne sont pas la *cause d'*inégalités, et que les personnes les plus touchées ont déjà tendance à vivre dans des conditions de vulnérabilité liées à la pauvreté, notamment, mais pas exclusivement : des conditions de travail et de vie précaires ; l'insécurité alimentaire et hydrique ; un accès limité aux services sociaux et aux soins de santé ; des inégalités sociopolitiques liées à la race, au sexe, aux capacités, à la sexualité et à l'âge, pour n'en citer que quelques-unes. <sup>11</sup>

### 2) **Plaider** pour des changements dans les politiques et les pratiques.

Les travailleurs sociaux ont la responsabilité de s'attaquer à toutes les formes d'oppression, y compris celles qui sont influencées par la dégradation de l'environnement pour en privilégier quelques-unes au détriment des autres. <sup>44</sup> Dominelli<sup>44,64</sup> parle à ce propos d'*écologisation du travail social* et souligne le rôle unique que les travailleurs sociaux jouent dans la sensibilisation et la mobilisation des individus et des communautés qui vivent avec les conséquences du changement climatique. Ainsi, le travail social vert aborde les droits de l'homme et la justice sociale dans le but de protéger l'environnement pour améliorer le bien-être.

### 3) **Incarner** le changement que nous souhaitons voir dans le monde, en réduisant nos impacts négatifs qui conduisent à des injustices climatiques et en soutenant des projets



qui créent des solutions locales dans les communautés les plus touchées par l'injustice climatique.

Plus important encore, les travailleurs sociaux sont connus pour trouver de l'espoir dans les circonstances les plus terribles — nous sommes formés pour révéler la force et les possibilités de croissance cachées dans chaque individu. Les travailleurs sociaux s'engagent à donner des moyens d'action aux personnes les plus marginalisées par un effort commun pour œuvrer à une société juste, comme l'exprime Paulo Friere : <sup>66</sup>

Ce n'est qu'en abolissant la situation d'oppression qu'il est possible de restaurer l'amour que cette situation rendait impossible. Si je n'aime pas le monde — si je n'aime pas la vie — si je n'aime pas les hommes — je ne peux pas dialoguer.



## Bibliographie

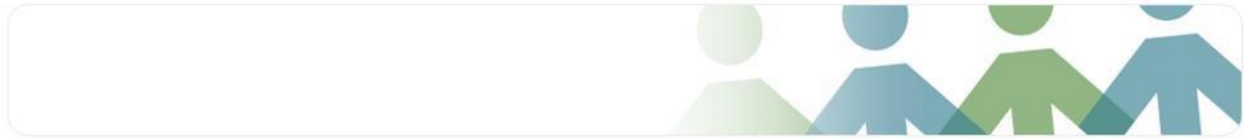
1. Ripple, W. J., Thomas, C.W., Newsome, M., Barnard, P., & Moomaw, W. R. (2020). Avertissement des scientifiques du monde entier concernant une urgence climatique. *BioScience*, 70(1), 8-12. <https://doi.org/10.1093/biosci/biz088>
2. Programme des Nations unies pour l'environnement. (2019). *Rapport sur les écarts d'émissions 2019*. PNUÉ, Nairobi. Consulté sur : <http://www.unenvironment.org/emissionsgap>
3. Posner, E., & Weisbach, D. (2010). *Justice en matière de changement climatique*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
4. Université de Leeds. (2017, 20 février). *L'absorption de carbone par les forêts amazoniennes correspond aux émissions de la région*. Consulté sur : <https://phys.org/news/2017-02-carbon-uptake-amazon-forests-region.html>
5. Phillips, O., & Brienen, R. (2017). L'absorption de carbone par les forêts amazoniennes matures a permis d'atténuer les émissions de carbone des nations amazoniennes. *Carbon Balance and Management*, 12(1), 1-9. <https://doi.org/10.1186/s13021-016-0069-2>
6. Benassatto, L. (2020, 17 janvier). La réponse du Brésil à Greta Thunberg demande de l'aide pour protéger la forêt amazonienne et ses tribus. *The National Post*. Consulté sur : <https://nationalpost.com/pmnen/entertainment-pmnen/brazils-answer-to-greta-thunberg-wants-help-protecting-amazon-rainforest-and-its-tribes>
7. Nations Unies. (2019, 23 septembre). *Alors que les incendies et les vagues de chaleur balayent la planète, une action urgente est nécessaire pour stopper le taux alarmant de déforestation, met en garde le secrétaire général lors de l'événement de l'Alliance pour les forêts tropicales* [Communiqué de presse]. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.un.org/press/en/2019/sgsm19755.doc.htm>
8. Allen, M. R., O.P. Dube, W. Solecki, F. Aragón-Durand, W. Cramer, S. Humphreys, M. Kainuma, J. Kala, N. Mahowald, Y. Mulugetta, R. Perez, M. Wairiu et K. Zickfeld, 2018 : Cadrage et contexte. Dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H. — O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, et T. Waterfield (eds.). *Réchauffement climatique de 1,5 °C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts du réchauffement de la planète de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les voies d'émission de gaz à effet de serre qui y sont liées, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté*. Sous presse. Consulté à l'adresse suivante : <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/chapter-1/>
9. Observatoire terrestre de la NASA. (2020, 29 janvier). *Le monde du changement : Températures mondiales*. Consulté sur : <https://earthobservatory.nasa.gov/world-of-change/global-temperatures>
10. Nations Unies. (2020). *Accord de Paris — état des ratifications*. Consulté sur : <https://unfccc.int/process/the-paris-agreement/status-of-ratification>
11. Alston, M., & Drolet, J. (2015). Travail social, changement climatique et coopération mondiale. *International Social Work*, 58(3), 355-363. <https://doi.org/10.1177/0020872814556824>
12. Judl, J., Koskela, S., Mattila, T. et Jouttijarvi, T. (2011). Les implications sur le changement climatique de la délocalisation de la production de pâte à papier finlandaise vers l'Amérique du Sud.



- (Rapport). *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 16(9), 878-885.  
<https://doi.org/10.1007/s11367-011-0308-4>
13. Peters, G. P., & Hertwich, E. G. (2008). Le CO<sub>2</sub> incarné dans le commerce international avec des implications pour la politique climatique mondiale. *Environmental Science & Technology*, 42(5), 1401-1407. Consulté sur <http://search.proquest.com/docview/69148959/>
  14. Nations unies sur le changement climatique. (2020). *Groupe d'experts des pays les moins avancés*. Consulté sur : <https://unfccc.int/LEG>
  15. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2015). Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingt et unième session, tenue à Paris du 30 novembre au 13 décembre 2015. (p. 2). FCCC/CP/2015/10/Add.1. Consulté sur : <https://unfccc.int/documents/9097>
  16. Saran, S. (2015, 23 novembre). Discussions de Paris sur le climat : Les pays développés doivent faire plus que réduire les émissions. *The Guardian*. Consulté sur : <https://www.theguardian.com/environment/2015/nov/23/paris-climate-talks-developed-countries-must-do-more-than-reduce-emissions>
  17. Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW). (2020). *Programme de justice climatique : Introduction*. Consulté sur : <https://www.ifsw.org/social-work-action/climate-justice-program/introduction/>
  18. Moonga, F. (2018). Pratiques de développement communautaire durable par la protection de l'environnement en Zambie. (p. 144-45). Dans M. Powers & Rinkel, M. (Eds.). *Social work promoting community & environmental sustainability: A workbook for global social workers & educators* (Vol. 2). Rheinfelden, Suisse : IFSW.
  19. Nations Unies. (2015). *Objectifs de développement durable*. Consulté sur : <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>
  20. Bush, E., Gillett, N., Bonsal, B., Cohen, S., Derksen, C., Flato, G., Greenan, B., Shepherd, M. et Zhang, X. (2019). Rapport sur le changement climatique au Canada — résumé. *Environnement et changements climatiques Canada, Gouvernement du Canada*. Consulté à l'adresse suivante : <https://changingclimate.ca/CCCR2019/chapter/executive-summary/>
  21. Pêches et Océans Canada. (2018). Les océans du Canada maintenant : Les écosystèmes de l'Atlantique 2018. Consulté sur : <http://dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/soto-rceo/2018/atlantic-ecosystems-ecosystemes-atlantiques/index-eng.html>
  22. Centre sur le changement climatique du Nunavut. (n.d.). *Impacts du changement climatique*. Consulté sur : <https://www.climatechangenunavut.ca/en/understanding-climate-change/climate-change-impact>
  23. Smith, L. (2011). Agents de changement dans le nouveau Nord. *Geography and Economics*, 52(1), 30-55.
  24. Gardiner, K. (2019). Les routes de glace du Canada fondent trop tôt. Atlas Obscura. Récupéré sur <https://www.atlasobscura.com/articles/canada-frozen-rivers-ice-roads>
  25. Levin, D. (2017, 19 avril). Les routes de glace facilitent l'isolement dans le Nord du Canada, mais elles fondent trop tôt. *The New York Times*. Consulté sur : <https://www.nytimes.com/2017/04/19/world/canada/ice-roads-ease-isolation-in-canadas-north-but-theyre-melting-too-soon.html>



26. Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (MMIWG) (Canada). (2019a). *Récupérer le pouvoir et la place : Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (Vol. 1). Ottawa : Bureau du Conseil privé.
27. Nichols, T., Berkes, F., Jolly, D. et Snow, N. (2004). Le changement climatique et la glace de mer : Observations locales dans l'ouest de l'Arctique canadien. *Arctic*, 57(1), 68-79.  
<https://doi.org/10.14430/arctic484>
28. Pearce, T., Ford, J., Duerden, F., Smit, B., Andrachuk, M., Berrang-Ford, L. et Smith, T. (2011). Advancing adaptation planning for climate change in the Inuvialuit Settlement Region (ISR): Un examen et une critique. (Rapport). *Regional Environmental Change*, 11(1), 1-17.  
<https://doi.org/10.1007/s10113-010-0126-4>
29. GIEC. (2018). Résumé à l'intention des décideurs politiques. Dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H. — O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, & T. Waterfield (Eds.). *Réchauffement climatique de 1,5 °C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts du réchauffement de la planète de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les voies d'émission de gaz à effet de serre qui y sont liées, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté*. Genève, Suisse : Organisation météorologique mondiale.
30. Gouvernement du Canada. (2016). *Le cadre pancanadien pour une croissance propre et le changement climatique : Le plan du Canada pour lutter contre le changement climatique et pour la croissance économique*. (p. 3). Consulté à l'adresse suivante :  
<https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/pan-canadian-framework.html>
31. Watt-Cloutier, S. (2018, 22 octobre). Il est temps d'humaniser les questions liées au changement climatique, déclare Sheila Watt-Cloutier. *Observatrice nationale du Canada*. Consulté sur :  
<https://www.nationalobserver.com/2018/10/19/opinion/its-time-humanize-climate-change-issues-says-sheila-watt-cloutier>
32. Fast, E., & Delphine, C-V. (2010). Traumatisme historique, traumatisme racial et résilience des peuples autochtones : Une revue de la littérature. *First Nations Child and Family Review*, 5(1), 126-136. Consulté sur : <https://fpcfr.com/index.php/FPCFR/article/view/181>
33. Manuel, A. & Derrickson, R. (2017). *Le manifeste de réconciliation : Récupérer la terre, reconstruire l'économie*. Toronto, ON : James Lorimer & Company Ltd.
34. Association inuite Qikiqtani. (2010). *Mobilité nuutauniq et vie inuit, 1950 à 1975*. Iqaluit, Nunavut : Association inuite Qikiqtani.
35. Inuit Tapiriit Kanatami. (2020). *À propos des Inuits canadiens*. Consulté sur :  
<https://www.itk.ca/about-canadian-inuit/#nunangat>
36. Gouvernement du Canada. (2010). *Excuses pour la relocalisation des Inuits dans le Haut-Arctique*. Consulté sur : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1100100016115/153478649162899>
37. Crawford, A. (2014). "Le traumatisme subi par les générations passées a un effet sur leurs descendants": Traumatisme narratif et historique chez les Inuits du Nunavut, Canada. *Transcultural Psychiatry*, 51(3), 339-369. <https://doi.org/10.1177/1363461512467161>

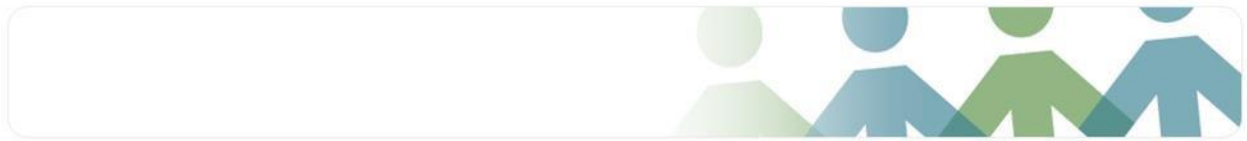


38. Commission Vérité et Réconciliation (CVR). (2015a). *Les pensionnats du Canada : L'expérience des Inuits et du Nord, le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada* (Vol. 2). Consulté à l'adresse suivante : <http://nctr.ca/reports.php>
39. Alfred, T., Coulthard, G., Diabo, R., Jacobs, B., Laboucan-Massimo, M., Manuel, A., Manuel, K., McNeil-Seymour, J., Palmater, P., Pasternak, S., Schabus, N., Sinclair, M. et Venne, S. (2017). *À qui appartient cette terre ? Un manuel pour la décolonisation*. McFarlane, P. & Schabus, N. (Eds.). BC : Fédération des éducateurs postsecondaires de la Colombie-Britannique. Consulté sur : [https://fpse.ca/decolonization\\_manual\\_whose\\_land\\_is\\_it\\_anyway](https://fpse.ca/decolonization_manual_whose_land_is_it_anyway)
40. Monchalin, L. (2016). *Le problème colonial : une perspective autochtone sur le crime et l'injustice au Canada*. North York, Ontario, Canada: University of Toronto Press, Higher Education Division.
41. Commission Vérité et Réconciliation (CVR). (2015 b). *Appels à l'action*. Consulté sur : <http://nctr.ca/reports.php>
42. Watt-Cloutier, S. (2019, 2 octobre). Si nous protégeons l'Arctique, nous sauvons la planète. *The Globe and Mail*. Extrait de : [https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-if-we-protect-the-arctic-we-save-the-planet/?utm\\_medium=Referrer:+Social+Network+Media&utm\\_campaign=Shared+Web+Article+Links](https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-if-we-protect-the-arctic-we-save-the-planet/?utm_medium=Referrer:+Social+Network+Media&utm_campaign=Shared+Web+Article+Links)
43. D'Angiulli, A. (2019, 25 septembre). La pollution de l'air dans les mégapoles mondiales est liée au déclin cognitif des enfants, à la maladie d'Alzheimer et à la mort. *La Conversation*. Consulté sur : <https://theconversation.com/air-pollution-in-global-megacities-linked-to-childrens-cognitive-decline-alzheimers-and-death-105722>
44. Dominelli, L. (2013). La justice environnementale au cœur de la pratique du travail social : Écologisation de la profession. *International Journal of Social Welfare*, 22(4), 431-439. <https://doi.org/10.1111/ijsw.12024>
45. Watts, J. (2018, 1er mai). L'inégalité en matière de pollution atmosphérique s'accroît entre les nations riches et les nations pauvres. *The Guardian*. Consulté sur : <https://www.theguardian.com/environment/2018/may/01/air-pollution-inequality-widens-between-rich-and-poor-nations>
46. Powers, M. C. F., Schmitz, C. A. Nsonwu, C. Z., & Mathew, M. T. (2018). Migration environnementale : Social work at the nexus of climate change and global migration. *Advances in Social Work*, 18(3), 1023–1040. <https://doi.org/10.18060/21678>
47. IDMC. (2019). Rapport global sur le déplacement interne. Consulté sur : <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/>
48. Rodríguez, A. (2019, 4 juillet). Pourquoi la politique d'immigration et la politique de lutte contre le changement climatique doivent se croiser. Des citoyens pour la justice publique. Consulté sur : <https://cpj.ca/environmental-displacement-why-immigration-and-climate-change-must-intersect>
49. UNHRC. (2020, 24 janvier). Note d'information : La décision du Comité des droits de l'homme des Nations unies sur le changement climatique est un signal d'alarme, selon le HCR. Consulté sur : <https://www.unhcr.org/news/briefing/2020/1/5e2ab8ae4/un-human-rights-committee-decision-climate-change-wake-up-call-according.html>
50. Clark, N., & Bettini, G. (2017), Floods of migrants, flows of care: Entre les déplacements climatiques et les chaînes de soins mondiales. *Sociological Review*, 65(2), 36–54.





51. Piguet, E. (2013). De la migration primitive aux réfugiés climatiques : Le curieux destin de l’environnement naturel dans les études sur les migrations. *Annales de l’Association of American Geographers*, 103 (1), 148-162.
52. L’accent est mis sur le changement climatique et la santé mentale. (2018). *Nature Climate Change*, 8(4), 259-259. <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0128-7>
53. Pihkala, P. (2018). L’écoanxiété, la tragédie et l’espoir : Les dimensions psychologiques et spirituelles du changement climatique. *Zygon*, 53(2), 545–569. <https://doi.org/10.1111/zygo.12407>
54. Watts, N., Amann, M., Arnell, N., Ayeb-Karlsson, S., Belesova, K., Boykoff, M., Byass, P., ; Cai, W., Campbell-Lendrum, D., Capstick, S., Chambers, J., Dalin, C., Daly, M., Dasandi, N., Davies, M., Drummond, P., Dubrow, R., Ebi, K. L., Eckelman, M., & Ekins, P. (2019). Le rapport de 2019 de The Lancet Countdown sur la santé et le changement climatique : veiller à ce que la santé d’un enfant né aujourd’hui ne soit pas définie par un changement de climat. *The Lancet*, 394 (10,211), 1836–1878. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)32596-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32596-6)
55. Hunt, E. (2019, 12 mars). BirthStrikers : Rencontrez les femmes qui refusent d’avoir des enfants tant que le changement climatique n’est pas terminé. *The Guardian*. Consulté sur : <https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2019/mar/12/birthstrikers-meet-the-women-who-refuse-to-have-children-until-climate-change-ends>
56. De La Garza, A. (2019, 20 septembre). Des centaines de milliers de personnes réclament des mesures climatiques lors de grèves massives menées par des jeunes dans le monde entier. *Le temps*. Consulté sur : <https://time.com/5682404/global-climate-strike/>
57. Watts, J. (2019, 11 mars). Greta Thunberg, écolière et combattante du changement climatique : « Certaines personnes peuvent laisser les choses aller. Moi, je ne peux pas. *The Guardian*. Consulté sur : <https://www.theguardian.com/world/2019/mar/11/greta-thunberg-schoolgirl-climate-change-warrior-some-people-can-let-things-go-i-cant>
58. Artemisa Xakriabá, 19 ans, militante autochtone pour le climat : “Nous nous battons pour la terre mère”. (2019). La démocratie maintenant ! Consulté sur : [https://www.democracynow.org/2019/9/23/brazil\\_indigenous\\_climate\\_activist\\_artemisa\\_xakriaba](https://www.democracynow.org/2019/9/23/brazil_indigenous_climate_activist_artemisa_xakriaba)
59. Thompson, J. (2017, 7 février). Les jeunes leaders émergents de l’Arctique : A Powerful Advocate for Inuit Youth. *Nouvelles en profondeur*. Consulté sur : <https://www.newsdeeply.com/arctic/community/2017/02/07/a-powerful-advocate-for-inuit-youth>
60. Cunsolo, A., & Ellis, N. (2018). Le deuil écologique comme réponse de santé mentale à la perte liée au changement climatique. *Nature Climate Change*, 8(4), 275-281. <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0092-2>
61. Absolon, K. (2019). Théorie holistique autochtone : Un ensemble de connaissances pour la pratique. (p. 23). *Revue des enfants et des familles des Premières nations*, 14 (1). 23–42. Consulté sur : <https://fpcfr.com/index.php/FPCFR/article/view/370>
62. Association canadienne des travailleurs sociaux. (2005). *Code de déontologie*. Consulté sur : <https://www.casw-acts.ca/en/Code-of-Ethics>
63. Watt-Cloutier, S. (2016). *Le droit d’avoir froid : l’histoire d’une femme qui protège sa culture, l’Arctique et la planète entière*. Toronto, Ontario : Penguin.



64. Dominelli, L. (2011). Changement climatique : rôles et contributions des travailleurs sociaux aux débats et interventions politiques. *International Journal of Social Welfare*, 20(4), 430–438.  
<https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00795.x>
65. Holbrook, A., Akbar, G. et Eastwood, J. (2019). Relever le défi du changement climatique induit par l'homme : remodeler l'éducation au travail social. *Social Work Education*, 38(8), 955-967.  
<https://doi.org/10.1080/02615479.2019.1597040>
66. Friere, P. (1970). *Pédagogie de l'opprimé : édition du 30<sup>e</sup> anniversaire*. (p. 90). New York: The Continuum International Publishing Group Inc.